

Jeudi 18 septembre 2025

Communiqué de presse

VPN intégré aux forfaits mobile Free : Face à l'obligation de contrôle d'âge imposée aux sites pornographiques, l'empire Niel contre-attaque

D'un côté, il y a toutes celles et ceux qui se battent pour protéger les mineur-es des violences pornographiques. Celles et ceux qui ont fait en sorte que [la nature criminelle des vidéos pornographiques et leurs conséquences préjudiciables sur les enfants](#), les adolescent-es et les adultes soient reconnues. Celles et ceux qui ont enfin obtenu, cette année, que certaines plateformes pornographiques soient contraintes de mettre en place un [contrôle d'âge effectif](#), sous peine d'être bloquées par décision de justice et donc inaccessibles sur le territoire français.

De l'autre côté, il y a les consommateurs de porno, qui se sont empressés d'utiliser des VPN afin de pouvoir contourner tout blocage et tout contrôle d'âge, et les entreprises qui ont immédiatement fait de la publicité pour leurs VPN. Et il y a Free, qui a rapidement flairé le filon. Le 16 septembre, l'entreprise a annoncé le lancement de "Free mVPM", "le premier VPN intégré au réseau mobile", qui sera désormais inclus dans ses forfaits téléphoniques. Autrement dit, Free donne la possibilité à ses clients d'accéder sans surcoût et sans contrôle aux sites pornographiques, y compris si ces sites sont bloqués par la justice française.

Cette nouveauté pourra aussi être exploitée par les clients de Free pour accéder à des contenus illégaux bloqués en France par Pharos, comme des sites pédopornographiques, des forums de type Coco (plateforme illicite qui abritait Dominique Pelicot et ses complices de viol) où les hommes planifient viols ou guets-apens LGBTphobes, se partagent des vidéos volées à caractère sexuel ou des vidéos pédocriminelles, ou bien pourra être exploitée pour harceler en ligne, diffuser des discours de haine sexiste, raciste, islamophobe ou antisémite sans crainte d'être retrouvés par la justice en cas de plainte.

Bien sûr, Free s'empressera de répondre qu'elle n'est pas responsable de l'usage, licite ou illicite, que ses clients feront de leur VPN. Pourtant, les posts de son grand patron Xavier Niel sur X ne laissent guère de doute sur la stratégie déployée : miser sur le VPN pour attirer la clientèle des consommateurs de pornographie voulant contourner les limites qui leur sont imposées par le droit.



Xavier Niel ✓
@Xavier75

...

À partir d'aujourd'hui, c'est ton forfait Free



Kamazaki @Mohkujin · 26 juin

C'est quoi le meilleur VPN pour iPhone ?

8:58 AM · 16 sept. 2025 · 3,2 M vues



Depuis le lancement de ses “messageries érotiques” sur le Minitel, en passant par ses investissements dans des établissements dont certains abritaient des “peep-shows”, jusqu’à cette dernière innovation facilitant l’accès illégal à la pornographie, **Xavier Niel n’en finit plus de s’enrichir sur des activités que nous dénonçons depuis des années comme étant non pas des marchés ordinaires, mais des formes d’exploitation et de violences sexuelles.**

Alors que la France, épaulée par les associations féministes, bataille depuis 4 ans pour rendre effective la loi interdisant l’exposition des mineurs à la pornographie, que la société toute entière s’alarme de la prévalence des discours de haine et des violences en ligne, n’ayons aucun doute : les promoteurs de la “liberté” de consommer du porno sans entrave sont dans le camp des opposants à ces efforts. **Avec cette offre de VPN intégré, Free facilite la commission de cyber violences sexistes et sexuelles, de pédocriminalité en ligne et d’exploitation sexuelle, et met sciemment en danger les mineurs exposés à des images violemment sexistes et racistes.**

Nous, féministes, dénonçons la mise à disposition par Free d’instruments facilitant la commission d’activités criminelles, et nous envisageons toute voie de droit pour faire reconnaître la responsabilité de Free. Nous alertons les parents d’enfants mineurs disposant d’un abonnement Free sur le fait que leur enfant peut désormais accéder beaucoup plus facilement à des contenus en ligne violents et haineux, et les appelons à se désabonner au plus vite.

SIGNATAIRES :



Femmes
solidaires



Amicale du Nid

Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

Laurence COHEN, ancienne sénatrice, co-auteurice du rapport sénatorial *Porno : l'enfer du décor*

Laurence ROSSIGNOL, sénatrice du Val-de-Marne

Eva SAS, députée de Paris

Céline THIEBAULT-MARTINEZ, députée de la Seine-et-Marne

Shirley WIRDEN, élue PCF, responsable féministe du PCF